

Le neuf Luellet mil huit cent trente un, nous curé soussigné
 qui ont leur signés. *J. Villeneuve*

B. 123
 Charles nous avons baptisé Charles né de puis deux jours et de Marie
 Fournier Reine D'Allet, parrain Joseph Fournier, marraine Angélique
 D'Allet qui ont déclaré me sur ses signés. *J. Villeneuve P.*

B. 124
 Le neuf Luellet mil huit cent trente un, nous curé soussigné
 avons baptisé Thomas né de puis deux jours du légitime
 mariage de Jean Baptiste Dimond cultivateur et de Sophie
 Dimond Tardif, parrain Louis Lussier, marraine Anastasie Papineau
 qui ont signés avec nous. *Louis Lussier Anastasie Papineau*
J. Villeneuve P.

B. 21
 Le neuf Luellet mil huit cent trente un, nous curé soussigné avons
 inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Julie fille
 légitime de Augustin Morand et de Angélique Rivest née de de
 Morand qui deux jours âgée de trois ans, parain Joseph Duperron et Antoinette
 Rivest